



Communiqué pour diffusion immédiate

IMPLANTATION DE L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

SANS LES CONDITIONS, C'EST NON!

Québec, le 18 avril 2018. – Faute d'avoir les conditions adéquates, les ressources professionnelles, la formation, le temps d'appropriation et tout le matériel nécessaire dans les délais imposés, les enseignantes et enseignants réclament le report de l'implantation obligatoire de l'éducation à la sexualité dans les milieux tant que les conditions essentielles à sa réussite ne seront pas au rendez-vous. La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) et le groupe Profs en mouvement unissent une fois de plus leurs forces aujourd'hui pour formuler cette revendication auprès du gouvernement.

Il est clair pour les organisations d'enseignantes et d'enseignants que l'éducation à la sexualité est plus que nécessaire et qu'elle n'aurait jamais dû être abandonnée en 2006-2007. Mais l'enjeu n'est pas là : les milieux ne sont pas prêts. Ainsi, on ajoutera trop souvent cette responsabilité sur les seules épaules du personnel enseignant qui n'est pas préparé pour dispenser ces contenus hautement délicats. Cette nouvelle responsabilité de l'équipe-école, mal définie, place d'ailleurs les enseignantes et enseignants en situation de vulnérabilité professionnelle.

Des conditions de mise en œuvre à respecter

Pour les enseignantes et enseignants que nous représentons, dans l'état actuel des choix politiques du gouvernement, les conditions qui doivent être au rendez-vous sont notamment les suivantes :

- L'éducation à la sexualité n'étant pas un cours prévu dans la grille-matières, elle ne doit pas reposer uniquement sur les épaules du personnel enseignant et ne doit pas se réaliser seulement sur les heures de cours, déjà trop remplies. D'autres personnels doivent être mis à contribution;
- Si une partie doit être réalisée par les enseignantes et enseignants, ceux-ci doivent :

- Être épaulés par du personnel professionnel et des intervenantes et intervenants du milieu de la santé;
- Avoir une formation adéquate en qualité et en quantité suffisante, avec le temps d'appropriation nécessaire;
- Se sentir à l'aise avec les thèmes abordés dans les contenus ou les activités;
- Avoir du matériel clé en main pour débiter les premières années;
- Avoir un professionnel disponible pour les élèves lorsque des sujets qui peuvent être plus sensibles seront abordés en classe ou à l'extérieur de la classe, par exemple les agressions sexuelles;
- Participer à l'élaboration des conditions et modalités nécessaires à l'intégration de l'éducation à la sexualité avant l'approbation de celles-ci par les conseils d'établissement.

« Les enseignants doivent être entendus. Ils ne veulent pas être les instruments des politiques électoralistes du gouvernement. Ce dernier a eu plusieurs années pour avancer dans ce dossier, mais il s'y est pris à la dernière minute, à la veille d'une élection. Le gouvernement doit respecter le jugement professionnel des enseignants, donner des réponses à leurs nombreuses questions et leur fournir les outils adéquats pour travailler auprès des élèves. L'éducation à la sexualité est importante et les enseignants, tout comme les élèves, méritent mieux », a vivement dénoncé Josée Scalabrini, présidente de la FSE-CSQ, qui compte également sur le soutien de l'Association provinciale des enseignantes et des enseignants du Québec (APEQ-QPAT) pour faire cette revendication.

« Nous ne nous sentons pas outillés et formés pour dispenser les contenus d'éducation à la sexualité que seuls très peu de gens dans les milieux se sont appropriés. Il faut consulter davantage les enseignants et impliquer les professionnels de la santé œuvrant dans les écoles afin de favoriser l'intégration de cette nouvelle matière. D'ailleurs, l'éducation à la sexualité s'ajoute à tout le reste de la tâche, sans espace défini dans la grille-matières. Comment les enseignants, déjà à bout de souffle, sont censés l'intégrer à leur horaire? Où sont les ressources pour les accompagner? Où est le matériel? Ce n'est pas donné à tout le monde de se sentir à l'aise de parler de ces sujets devant un groupe d'élèves en suscitant des réactions aussi diverses que délicates. Où est l'écoute du gouvernement à l'endroit des besoins des enseignants? » ont déclaré Jessica Dorval et Viviane Lagacé, toutes deux porte-parole de Profs en mouvement.

Rappelons que le gouvernement aurait pu procéder autrement pour implanter l'éducation à la sexualité, par exemple en revoyant l'ensemble de la grille-matières pour lui déterminer un espace, ou encore en procédant à une implantation progressive. Il aurait également pu intervenir plus tôt, il y a de cela plusieurs années, pour s'assurer que tout se déroule dans des conditions optimales.

Profil de la FSE-CSQ

La Fédération des syndicats de l'enseignement regroupe 35 syndicats représentant plus de 65 000 enseignantes et enseignants de commissions scolaires de partout au

Québec. Elle compte parmi ses membres du personnel enseignant de tous les secteurs : préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

Profil de Profs en mouvement

Profs en mouvement est un groupe indépendant qui représente plus de 5 000 membres du personnel enseignant au Québec. Ses membres se mobilisent afin de valoriser la profession et d'améliorer les conditions de travail en enseignement.

Profil de Agissons pour les profs du Québec!

Ce mouvement souhaite faire entendre au gouvernement le cri du cœur des profs : il est urgent d'investir en éducation pour améliorer les conditions d'enseignement au Québec. Devant l'épuisement, la violence subie, l'alarmante désertion professionnelle de notre relève et la pénurie grandissante, agissons!

Renseignements :

Sylvie Lemieux, attachée de presse de la FSE-CSQ
418 563-7193
lemieux.sylvie@fse.lacsq.org